EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **16 décembre 2016 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **seize décembre deux mille seize**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 09 décembre 2016, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Magali GALLAIS, Nadia GUERMIT-MAFFRE, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Simon POURRET à Jérôme AUSLENDER, Sondès EL HAFIDHI à Christophe BERTUCAT, Patricia GUILHOT à Laurence SCHLIENGER, Alain LAFFONT à Florent NARANJO, Jean-Pierre LAVIGNE à Géraldine BASTIEN, Fabienne MONTEL à Christiane JALICON, Christian PORTEFAIX à Philippe BOHELAY**
Excusé(e)s :	**François BARRIÈRE, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**
Absent(e)s :	**Anne FAUROT**
Secrétaire :	**Marianne MAXIMI**

Suite au passage de manifestants et de représentants syndicaux de l'entreprise AIA (Ateliers Industriels de l'Aéronautique) et à la demande de M. Cyril CINEUX, Monsieur le Maire décide de débuter la séance du Conseil Municipal par le vœu relatif au maintien du statut d'ouvrier d'Etat dans les ateliers industriels de l'aéronautique. A l'issue du vote, Monsieur le Maire reprend l'ordre du jour prévu.
M. Jérôme AUSLENDER arrive avant le vote du vœu A (début du pouvoir de M. Simon POURRET).
M. Louis COUSTES arrive pendant le débat commun aux 5 premières questions (fin du pouvoir donné à M. Jean-Luc BLANC).
Mme Marion CANALES quitte la séance pendant la présentation de la question n° 11 et donne pouvoir à M. Grégory BERNARD.
M. Dominique ADENOT quitte la séance pendant la présentation de la question n° 11 et donne pouvoir à M. Abdelmajid MELLOUKI.

Rapport N° 36

CONVENTION ENTRE LA VILLE DE CLERMONT-FERRAND ET CLERMONT-COMMUNAUTE SUR LE SUBVENTIONNEMENT DE L'OPERATION « CONDUITE DE PROJET DU PRU »

C'est en 2004 que les élus de l'agglomération clermontoise ont décidé d'engager un projet de rénovation urbaine, en partenariat avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU).

Deux années plus tard, le 4 mai 2006, a été signée la convention pluriannuelle qui porte sur les quartiers clermontois de Saint-Jacques, la Gauthière, Croix de Neyrat, Champratel et des Vergnes, tout comme celui du Patural à Gerzat.

Par la suite, en 2010, un avenant a été apporté à la convention pour développer et affiner le programme des opérations du PRU.

Sous maîtrise d'ouvrage de l'Agglomération, l'opération « Conduite de projet PRU » s'est articulée autour d'une équipe mutualisée entre Clermont-communauté et la Ville de Clermont-Ferrand.

Le contour de l'équipe a notamment été précisé dans le cadre de cet avenant pour s'organiser, pendant 5 ans (2009-2013), autour de 4 agents :

- un chef de projet PRU (Clermont-communauté) ;
- un chargé de suivi administratif et financier (Clermont-communauté) ;
- un chef de projet territorial (Ville de Clermont-Ferrand) ;
- un secrétaire (Ville de Clermont-Ferrand).

Par sa délibération du 22 octobre 2010, qui autorise le Président de l'EPCI à solliciter plusieurs subventions auprès des partenaires, il a été prévu le plan de financement prévisionnel suivant : la Ville de Clermont-Ferrand contribue à hauteur de 43 % à l'opération et Clermont-Communauté pour 57 %.

Il a aussi été indiqué que l'Agglomération encaisse les subventions de l'ANRU (354.000 €) et de la Caisse des Dépôts et Consignations (229.000 €), puis qu'elle verse la part correspondante à la Ville de Clermont-Ferrand.

L'opération ayant été soldée à l'été 2016, il est désormais possible de procéder au reversement de la part qui est due à la commune. C'est pour cette raison qu'une convention doit être établie entre les 2 collectivités.

La dite convention stipule que le montant des subventions s'élevant à 583.000 €, la part due à la Ville de Clermont-Ferrand s'élève ainsi à 250.690 €, eu égard à la répartition dégagée par la délibération du 22 octobre 2010. Le versement s'effectuera en une seule fois, après la signature de la convention entre les deux parties.

En conséquence, au vu de ces éléments, il est proposé, en accord avec votre commission, d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer cette convention et à accomplir toutes les modalités afférentes.

DELIBERATION

Les propositions sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 20 décembre 2016
Pour le maire et par délégation,
La Première Adjoitne,

Françoise NOUHEN

PROJET DE CONVENTION

DOC DE TRAVAIL : 04/11/16

PROJET DE RENOVATION URBAINE

Participation financière à l'opération : « Conduite de projet du PRU »

ENTRE LES SOUSSIGNES :

1) La Communauté d'Agglomération Clermontoise, sise 64-66 Avenue de l'Union Soviétique à Clermont Ferrand (63), représentée par Monsieur Olivier BIANCHI, agissant en qualité de Président de Clermont Communauté,

ci-après dénommée « Clermont Communauté »

d'une part,

2) La Commune de Clermont-Ferrand, sise 10 rue Philippe Marcombes à Clermont-Ferrand (63), représentée par Monsieur Olivier BIANCHI, agissant en qualité de Maire de Clermont-Ferrand,

ci-après dénommée « Ville de Clermont-Ferrand »

PREAMBULE

Par délibération du 19 octobre 2004, le Conseil de la Communauté a décidé d'engager un Projet de Rénovation Urbaine en partenariat avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine.

Par délibération du 31 mars 2006, cet engagement a été confirmé et la décision d'inscrire aux exercices budgétaires successifs les crédits nécessaires aux opérations du projet a été votée.

Vu la convention partenariale du 4 mai 2006 pour la mise en œuvre du PRU de l'agglomération clermontoise.

Vu l'avenant du 4 juin 2010 à la convention PRU apportant une modification à l'opération « Conduite de projet PRU ».

Vu la délibération du 22 octobre 2010 prise par Clermont Communauté fixant les conditions de reversement à la Ville de Clermont-Ferrand.

Vu les conventions des 30 octobre 2009 et 11 juillet 2011 fixant le montant de la participation financière de la Caisse des Dépôts et Consignations à l'opération « Conduite de projet PRU ».

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1 : **Objet de la convention :**

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles Clermont Communauté et la Ville de Clermont-Ferrand participent au financement de l'opération " Conduite de projet PRU ".

L'opération « Conduite de projet PRU » sous maîtrise d'ouvrage de l'Agglomération s'est articulée autour d'une équipe mutualisée entre Clermont Communauté et la Ville de Clermont-Ferrand. L'opération, telle que conventionnée avec l'ANRU, comprenait 4 postes pour la période 2009-2013, comme précisé ci-dessous :

- Un chef de projet PRU - Clermont Communauté
- Un chargé de suivi administratif et financier – Clermont Communauté
- Un chef de projet territorial – Ville de Clermont-Ferrand
- Un secrétaire – Ville de Clermont-Ferrand

L'opération ayant été soldée en 2016, il est désormais possible de procéder au reversement de la part due à la Ville de Clermont-Ferrand.

Article 2 : **Montant du reversement :**

Le coût total de l'opération sur la période 2009-2013 s'élève à 1 174 950 € TTC.

En 2016, l'opération a été soldée par l'ANRU. Ainsi, Clermont Communauté a perçu une subvention totale de 354 000 € pour la réalisation de l'opération « Conduite de Projet PRU ».

L'Agglomération a également perçu 229 000 € de subventions par la Caisse des Dépôts et Consignations pour la même opération.

Le montant total des subventions perçues pour l'opération « Conduite de projet PRU » s'élève donc à 583 000 €, à répartir de la manière suivante : 43 % pour la Ville de Clermont-Ferrand et 57% pour Clermont Communauté comme établi par la délibération communautaire du 22 octobre 2010.

La part due à la Ville de Clermont-Ferrand s'élève donc à **250 690 €.**

Article 3 : **Modalités de versement de la subvention :**

Clermont Communauté s'engage à verser 250 690 € à la Ville de Clermont-Ferrand pour sa contribution à l'opération « Conduite de projet PRU » sur la période 2009-2013. Le versement s'effectuera en une fois après signature de la présente convention entre les deux parties.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Pour Clermont Communauté, **Pour la Ville de Clermont-Ferrand,**

OMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CLERMONTOISE

CLERMONT COMMUNAUTÉ

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ – SÉANCE EN DATE DU 22 OCTOBRE 2010
PROCÈS-VERBAL DE RÉUNION

Convoqué le 15 octobre 2010, le Conseil de la Communauté d'Agglomération Clermontoise s'est réuni le 22 octobre 2010 à 9 H 00 Avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

ÉTAIENT PRÉSENTS LES DÉLÉGUÉS DONT LES NOMS SUIVENT

M. PASCIUTO, 1er Vice-Président
M. LABRANDINE, 2ème Vice-Président
M. SINSARD, 3ème Vice-Président
M. SAINT-ANDRE, 5ème Vice-Président
M. PRIVAL, 6ème Vice-Président
Mme CHASSEFIERE, 9ème Vice-Président
M. DASSAUD, 10ème Vice-Président
M. BETENFELD, 11ème Vice-Président
M. RIOL, 12ème Vice-Président
M. VINZIO, 13ème Vice-Président
M. FARRET, 14ème Vice-Président
M. GARDES, 15ème Vice-Président
M. ADENOT, 16ème Vice-Président
Mme AUROI, 17ème Vice-Président
M. BIANCHI, 18ème Vice-Président
M. RAGE, 19ème Vice-Président
Mme DULAC-ROUGERIE, 20ème Vice-Président

Mme Montserrat FORTE, M. Jacques FONTAINE, M. Dominique VERGNE, M. Serge DUBOISSET, M. Hervé MANTELET, M. Gérard CHABRIDON, M. Michel BERNON, M. Hervé PRONONCE, Mme Jacqueline BOLIS, M. Éric EGLI, M. Louis GISCARD D'ESTAING, M. Alain BRESSON, Mme Agnès TOURNAIRE-FRANCANNET, M. Michel PROSLIER, M. Jean-Pierre IMBERT, M. Christophe BERTUCAT, M. Alain MARTINET, M. Bruno SLAMA, M. Pascal GENET, M. Louis VIRGOULAY, M. Philippe GORCE, M. Roger GIRARD, Mme Corinne NAJIM, M. Bernard DANTAL, M. Jacques LANOIR, M. Djamel IBRAHIM-OUALI, M. Jean-Michel DUCLOS, Mme Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Mme Claire JOYEUX, M. Lucien VRAY, Mme Simonne COUSSEINS, Mme Danielle DEMOURGUES-ROBERT, M. Jean-Pierre BIDON, M. Gérard DIEBOLD, M. Jean-Marc BONICEL, M. Jean-Marc MORVAN, Mme Blandine GALLIOT-BOSBATY, M. Fernand BUISSON, Mme Suzanne CAPALIJA, M. Albert ODOUARD, M. Marcel ALEDO, M. Jacques CHEVALIER, Mme Élisabeth JEANNEL

DÉLÉGUÉS TITULAIRES REPRÉSENTÉS :

M. Jean-Baptiste AMBLARD représenté par M. Serge DUBOISSET, Mme Marie-José DELAHAYE représentée par Mme Agnès TOURNAIRE-FRANCANNET, M. Yves REVERSEAU représenté par M. Roger GIRARD, Mme Patricia AUCOUTURIER représentée par Mme Corinne NAJIM, M. Alain LAFFONT représenté par M. Jean-Michel DUCLOS, M. Thierry BISSIRIEX représenté par Mme Blandine GALLIOT-BOSBATY, M. Jean-Marie VALLEE représenté par Mme Suzanne CAPALIJA

DÉLÉGUÉS TITULAIRES AYANT DONNÉ POUVOIR :

Titulaire	Pouvoir à
M. LAVILLE, 4ème Vice-Président	M. Dominique VERGNE
M. AUBY, 7ème Vice-Président	M. Michel BERNON
M. BROCHET, 8ème Vice-Président	M. Éric EGLI
M. Jérôme GODARD	M. Alain MARTINET
Mme Odile VIGNAL	Mme Danielle AUROI
M. Olivier ARNAL	M. Bertrand PASCIUTO
Mme Annie DESMOND-COUTURIER	M. Jean-Marc MORVAN

DÉLÉGUÉS TITULAIRES EXCUSÉS :

M. Serge GODARD Président (**retard**), M. Alain BARDOT (**retard**)
Mme Cécile AUDET, M. Michel FANGET

Monsieur PASCIUTO, 1er Vice-Président, informe du retard de M. Serge GODARD et déclare ouverte cette séance du Conseil de la Communauté d'Agglomération Clermontoise.

OMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CLERMONTOISE

CLERMONT COMMUNAUTÉ

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ – SÉANCE EN DATE DU 22 OCTOBRE 2010
PROCÈS-VERBAL DE RÉUNION

Convoqué le 15 octobre 2010, le Conseil de la Communauté d'Agglomération Clermontoise s'est réuni le 22 octobre 2010 à 9 H 00 Avenue de l'Union Soviétique à Clermont-Ferrand.

ÉTAIENT PRÉSENTS LES DÉLÉGUÉS DONT LES NOMS SUIVENT

M. PASCIUTO, 1er Vice-Président
M. LABRANDINE, 2ème Vice-Président
M. SINSARD, 3ème Vice-Président
M. SAINT-ANDRE, 5ème Vice-Président
M. PRIVAL, 6ème Vice-Président
Mme CHASSEFIERE, 9ème Vice-Président
M. DASSAUD, 10ème Vice-Président
M. BETENFELD, 11ème Vice-Président
M. RIOL, 12ème Vice-Président
M. VINZIO, 13ème Vice-Président
M. FARRET, 14ème Vice-Président
M. GARDES, 15ème Vice-Président
M. ADENOT, 16ème Vice-Président
Mme AUROI, 17ème Vice-Président
M. BIANCHI, 18ème Vice-Président
M. RAGE, 19ème Vice-Président
Mme DULAC-ROUGERIE, 20ème Vice-Président

Mme Montserrat FORTE, M. Jacques FONTAINE, M. Dominique VERGNE, M. Serge DUBOISSET, M. Hervé MANTELET, M. Gérard CHABRIDON, M. Michel BERNON, M. Hervé PRONONCE, Mme Jacqueline BOLIS, M. Éric EGLI, M. Louis GISCARD D'ESTAING, M. Alain BRESSON, Mme Agnès TOURNAIRE-FRANCANNET, M. Michel PROSLIER, M. Jean-Pierre IMBERT, M. Christophe BERTUCAT, M. Alain MARTINET, M. Bruno SLAMA, M. Pascal GENET, M. Louis VIRGOULAY, M. Philippe GORCE, M. Roger GIRARD, Mme Corinne NAJIM, M. Bernard DANTAL, M. Jacques LANOIR, M. Djamel IBRAHIM-OUALI, M. Jean-Michel DUCLOS, Mme Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Mme Claire JOYEUX, M. Lucien VRAY, Mme Simonne COUSSEINS, Mme Danielle DEMOURGUES-ROBERT, M. Jean-Pierre BIDON, M. Gérard DIEBOLD, M. Jean-Marc BONICEL, M. Jean-Marc MORVAN, Mme Blandine GALLIOT-BOSBATY, M. Fernand BUISSON, Mme Suzanne CAPALIJA, M. Albert ODOUARD, M. Marcel ALEDO, M. Jacques CHEVALIER, Mme Élisabeth JEANNEL

DÉLÉGUÉS TITULAIRES REPRÉSENTÉS :

M. Jean-Baptiste AMBLARD représenté par M. Serge DUBOISSET, Mme Marie-José DELAHAYE représentée par Mme Agnès TOURNAIRE-FRANCANNET, M. Yves REVERSEAU représenté par M. Roger GIRARD, Mme Patricia AUCOUTURIER représentée par Mme Corinne NAJIM, M. Alain LAFFONT représenté par M. Jean-Michel DUCLOS, M. Thierry BISSIRIEX représenté par Mme Blandine GALLIOT-BOSBATY, M. Jean-Marie VALLEE représenté par Mme Suzanne CAPALIJA

DÉLÉGUÉS TITULAIRES AYANT DONNÉ POUVOIR :

Titulaire	Pouvoir à
M. LAVILLE, 4ème Vice-Président	M. Dominique VERGNE
M. AUBY, 7ème Vice-Président	M. Michel BERNON
M. BROCHET, 8ème Vice-Président	M. Éric EGLI
M. Jérôme GODARD	M. Alain MARTINET
Mme Odile VIGNAL	Mme Danielle AUROI
M. Olivier ARNAL	M. Bertrand PASCIUTO
Mme Annie DESMOND-COUTURIER	M. Jean-Marc MORVAN

DÉLÉGUÉS TITULAIRES EXCUSÉS :

M. Serge GODARD Président (**retard**), M. Alain BARDOT (**retard**)
Mme Cécile AUDET, M. Michel FANGET

Monsieur PASCIUTO, 1er Vice-Président, informe du retard de M. Serge GODARD et déclare ouverte cette séance du Conseil de la Communauté d'Agglomération Clermontoise.

La séance est suspendue pour donner la parole aux représentants des organisations syndicales présentes dans la salle.

Monsieur PASCIUTO rouvre la séance et invite le conseil communautaire à voter une motion contre la réforme des retraites puis à délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour.

A partir du rapport 4, arrivée de M. Serge GOGARD qui reprend la présidence du conseil communautaire ; quitte la salle : M. Marcel ALEDO qui donne pouvoir à M. Lucien VRAY ; arrivée de M. Alain BARDOT et de M. Jean-Baptiste AMBLARD.

A partir du rapport 7, quitte la salle : M. François SAINT-ANDRE qui donne pouvoir à M. Jean-Baptiste AMBLARD.

A partir du rapport 11, quitte la salle : Mme Corinne NAJIM.

A partir du rapport 12, quittent la salle : M. Christian SINSARD qui donne pouvoir à Mme Montserrat FORTE ; M. Louis GISCARD D'ESTAING ; M. Alain BRESSON ; M. Michel PROSLIER ; Mme Agnès TOURNAIRE-FRANCANNET ; M. Jacques FONTAINE ; M. Georges DASSAUD qui donne pouvoir à Mme Danielle DEMOURGUES-ROBERT.

A partir du rapport 21, quitte la salle : M. Pascal GENET qui donne pouvoir à Mme Christine DULAC-ROUGERIE

A partir du rapport 23, quittent la salle : M. Roger GARDES ; Mme Claire JOYEUX qui donne pouvoir à M. Gérard CHABRIDON ; M. Hervé MANTELET, sa suppléante Mme Colette FAURIAUX prend sa place ; M. Pierre RIOL ; M. Lucien VRAY

A partir du rapport 24, quittent la salle : Mme Christine DULAC-ROUGERIE ; M. Roland LABRANDINE qui donne pouvoir à M. Jean-Marc BONICEL.

CLERMONT COMMUNAUTE
Conseil de la Communauté du 22 octobre 2010
Rapport n° 36

Habitat-Développement Urbain
Dossier suivi par Nadège COUTOULY

Programme ANRU :

Demandes de subventions auprès de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine et de la Caisse des Dépôts et Consignation pour les opérations : conduite de projet et OPC urbain (Ordonnancement, Pilotage, Coordination).

- Par délibérations des 16 avril et 19 octobre 2004, vous avez décidé :
 - de présenter un dossier global auprès de l'ANRU articulant les projets de communauté d'agglomération, des villes de Clermont Ferrand, Gerzat et des bailleurs sociaux sur les territoires Contrat de Ville.
 - l'engagement de principe de la Communauté d'agglomération sur les financements de projets ANRU.

- Le Conseil d'Administration de l'ANRU a validé le 12 avril 2006, le programme global des travaux pour un montant de 214 millions d'euros et une subvention totale de l'ANRU de 57 millions d'euros.

- Par délibération du 31 mars 2006, vous avez autorisé Monsieur le Président à signer la convention d'engagement et d'application financière avec l'ANRU et les partenaires, à inscrire les crédits nécessaires aux exercices budgétaires spécifiques.

- Par délibération du 27 octobre 2006 l'organisation et le financement de la conduite de projet ont été validés.

- Par délibération du 9 avril 2010, Monsieur le Président a été autorisé à signer un avenant à la convention partenariale du 4 mai 2006 permettant ainsi de développer et affiner le programme des opérations du Projet de Rénovation Urbaine.

- Le Conseil d'Administration de l'ANRU a validé le 28 avril 2010 le nouveau programme formalisé dans un avenant à la convention partenariale signé le 4 juin 2010

Dans le cadre de cet avenant, la conduite de projet de Clermont Communauté a été scindée en deux opérations :

- conduite de projet par l'équipe projet organisée, pour une durée de 5 ans autour de :
- 1 chef de projet recruté par Clermont Communauté
- 1 chef de projet territorial recruté par la ville de Clermont Ferrand
- 1 assistant chargé du suivi des dossiers et des plans de gestion recruté par Clermont Communauté
- 1 secrétaire recruté par la ville de Clermont Ferrand.

- mission Ordonnancement Pilotage Coordination (pour laquelle vous avez donné un accord par délibération du 21 décembre 2009), sur 4 ans, destinée à aider le chef de projet à gérer l'avancement des projets et leur coordination.

Les plans de financement sont les suivants

Conduite de projet :

Coût Opération TTC:	905 000 €
(dont 390 000 € pour la Ville de Clermont et 515 000 € pour Clermont Communauté)	
Participation ANRU :	354 000 €
Participation Caisse des Dépôts :	229 000 €
Reste à Charge des collectivités :	322 000 €

Mission OPC

Coût opération TTC :	239 200 €
Participation ANRU :	100 000 €
Reste à Charge Clermont Communauté :	139 200 €

Il vous est proposé

- d'approuver les plans de financement prévisionnels de ces opérations conformément à la convention financière,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à solliciter l'attribution et le versement des subventions correspondantes auprès des partenaires co financeurs : ANRU, Caisse des Dépôts et Consignations,
- de reverser à la ville de Clermont Ferrand le pro rata correspondant,
- d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer les conventions afférentes,
- d'inscrire les crédits correspondants aux exercices budgétaires successifs.

Avis de la commission : "Habitat-Politique de la Ville" : **Favorable**

PRÉFECTURE DU PUY-DE-DÔME
LE 28 OCT. 2010
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

DELIBERATION

Les propositions de Monsieur le Président, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité par le Conseil de la Communauté.

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION CLERMONTOISE

LE PRESIDENT,

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-Président
François SAINT-ANDRE